

En cas d'alerte

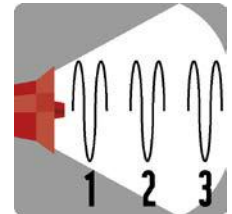
Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant).

Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.

N'allez pas vers les lieux du sinistre... Vous iriez au devant du danger.



**Ecoutez la radio.
Respectez les consignes des autorités.**



**FREQUENCE France Inter :Mhz
(à compléter)**

FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :

**.....Mhz
(à compléter) FRÉQUENCE France Bleu : 95.1 Mhz**

**N'allez pas chercher votre enfant à l'école
pour ne pas l'exposer ni vous exposer.
Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu
dans son école ou son établissement.**



**Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux.
Laissez les libres pour que les secours
puissent s'organiser.**



**Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives
n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par
exemple, grâce à des téléphones mobiles).**